

# Le Progrès du Golfe

PROPRIÉTAIRES :

LA CIE DE PUBLICATION DE RIMOUSKI

" AIME DIEU ET VA TON CHEMIN "

IMPRIMEUR :

F.-X. LETOURNEAU

## Parlement Fédéral

M. Monk, député de Jacques Cartier vient de mettre devant ce parlement un projet de loi concernant les sociétés industrielles et coopératives. Ce bill a pour objet de faciliter l'organisation de ces sociétés parmi les classes ouvrières et agricoles.

« Il s'agit de donner aux pauvres les mêmes avantages qu'aux riches, par rapport aux sociétés destinées à développer l'esprit d'économie.

M. Monk désire voir établir au Canada les mêmes sociétés qui existent en France et autres pays de l'Europe, lesquelles permettent aux ouvriers et aux cultivateurs de se réunir en groupes pour acheter, soit des outils, soit des animaux, etc. Grâce à ce système de mutualité et d'union les intéressés se débarrassent du coup des prêteurs d'argent, car les portes des banques sont grandes ouvertes aux sociétés protégées par une bonne législation. L'intention de M. Monk est de mettre les sociétés industrielles et coopératives sur le même pied que les compagnies à fond social, avec une charte, un capital raisonnable, permanent, etc.

Le principe de ces sociétés a déjà été admis par feu sir John A. Macdonald, et d'heureux essais ont déjà été faits dans ce pays. Par exemple, la société fondée par M. Alphonse Desjardins, de Lévis. En plaçant ces sociétés sous la surveillance du ministre du travail, les intérêts généraux seraient sauvegardés.

## Déplantation et Replantation DES ARBRES FRUITIERS

On dé plante ou on arrache un jeune arbre de l'endroit où il est, où il a été greffé, ou bien où il a déjà été transplanté une ou plusieurs fois, soit pour l'expédier, soit pour le mettre en jauge, soit enfin pour le planter à demeure.

Dans l'un ou l'autre cas, si l'arbre est de grosseur moyenne ou un peu fort, on ouvre à la pelle et à la pioche une tranchée du côté où il y a le plus de place ou de facilité pour le pencher et le sortir de la tranchée. Celle-ci doit être d'une largeur et d'une profondeur proportionnée à l'étendue et à la profondeur des racines qu'il importe de ménager. De plus la tranchée doit être commencée assez loin du pied, pour ne pas endommager les racines avec le fer des instruments.

Si les racines pivotantes obligent de creuser la tranchée à une certaine profondeur, on se sert de la pioche et de la pelle pour miner en dessous la motte de terre, tout en ayant grand soin d'endommager le moins possible les racines chevelues que l'on rencontre pendant l'opération. Il faut même écarter doucement, avec les mains, les plus longues afin de les épargner.

Quand la tranchée est achevée, on penche l'arbre et l'on coupe la racine pivotante à une bonne profondeur soit avec la bêche, soit avec la pioche. Mais il faut que ces instruments

soient bien acérés et non usés ou ébréchés comme cela arrive le plus fréquemment.

Lorsque le pivot est coupé, on enlève l'arbre avec soin afin d'éviter les cassures et les meurtrissures.

Si la déplantation a été faite de bonne heure en automne, on enlève toutes les feuilles qui restent encore attachées aux branches.

Si l'arbre doit rester quelque temps à l'air avant d'être emballé ou transplanté, il faut éviter de l'exposer au soleil, ou du moins couvrir, en attendant ses racines de feuilles ou de paille.

S'il est destiné à être mis en jauge, en replantation il y a avantage à l'habiller tout de suite.

On entend par habillage des arbres au moment de leur transplantation, la suppression ou l'amputation d'une partie de leurs racines ou de leurs branches pour en faciliter la reprise.

Pour ce faire, on les transporte sur le bord de l'ouverture préparée d'avance pour les recevoir. Là, on supprime les racines qui ont été endommagées ou cassées pendant l'arrachage, et on taille avec un bon sécateur ou une bonne serpette, nouvellement aiguisés, celles qui sont saines. La coupe doit être faite droite et non oblique comme quelques-uns le recommandent et certains jardiniers la pratiquent. Voici pourquoi :

Lorsque la sève (cambium) descend jusqu'au bout de l'écorce taillée, elle s'y amoncelle et forme bourrelet tout autour de la périphérie de la coupe, si celle-ci est ronde. Si au contraire, la coupe est en bec de flûte, le cambium ne forme bourrelet qu'à l'extrémité du biseau. Or, comme c'est du bourrelet que doivent sortir les nouvelles racines destinées à assurer la végétation de l'arbre, il importe qu'elles soient le plus nombreuses possible, et elles seront plus nombreuses en sortant tout autour de la coupe que si elles ne sortaient que de l'extrémité du biseau.

Lorsque l'arbre à transplanter à deux ou trois ans de greffe, on coupe les plus grosses racines, de 0m, 20 à 0m, 25 de longueur. Pour ceux de cinq ou six ans de greffe, la taille doit être de 0m, 40 à 0m, 50 au moins. Du reste, cette longueur doit être en raison de la vigueur des sujets et de la nature plus ou moins riche du sol.

L'important dans une plantation, c'est d'équilibrer les racines avec les branches, de manière à ce que les premières puissent fournir aux dernières une sève suffisante pour les entretenir d'abord et ensuite les nourrir abondamment.

## L'AZOTE DE L'AIR

L'azote de l'air constitue une provision d'engrais qui serait inépuisable si on pouvait l'utiliser. Ainsi on a calculé que l'air qui recouvre une surface de 2 hectares contient autant d'azote que le milliard de kilos de nitrate de soude fourni chaque année par les mines du Chili.

## CERTIFICAT DONNÉ PAR UN DES PRINCIPAUX MÉDECINS DE MONTRÉAL

Le Vin Saint-Sever, de M<sup>r</sup> Hector Falon propriétaire au Puy-en-Velay (France) est reconnu par les médecins français comme un vin tonique et digestif de première qualité.

Il a d'excellentes vertus apéritives, et je puis ajouter que c'est un fébrifuge de premier ordre.

Montréal 9 mai 1906

D. Desjardins

des Hospitiaux de Paris

Sig. Rachel - Montréal.

F. X. ST-CHARLES & CIE, Seuls Dépositaires pour le Canada  
89, 41, 43 rue St-Gabriel, Montréal.

Or ces mines sont loin d'être inépuisables, il paraît même que dans vingt ou trente ans ; tout au plus elles nous auront envoyé leurs derniers sacs de nitrate.

Il y a donc urgence à chercher ailleurs des sources d'azote si l'on veut pouvoir continuer le système de culture intensive. Naturellement, on a jeté les yeux sur l'azote de l'air nous avons déjà raconté comment le carbure de calcium, combinaison nouvelle de charbon et de chaux avec laquelle on produit le gaz acétylène peut, sous l'influence d'une très haute température, fixer l'azote de l'air et former ainsi un composé dénommé cyanamide calcique, lequel peut à son tour se transformer au contact de l'eau en carbonate de calcium ammoniacal, gaz azoté, facile à recueillir dans l'eau.

On connaît un autre procédé de fixation de l'azote de l'air à l'aide de l'étincelle électrique ; on obtient ainsi des oxydes d'azote. Jusqu'ici ces essais n'avaient guère dépassé les laboratoires de chimie. Voici, cependant, qu'on commence à procéder industriellement. En Norvège, une usine fabrique de l'acide nitrique ou azotique en un four électrique avec les éléments de l'air. On obtient en même temps, du nitrite de chaux qui peut-être utilisé en agriculture, soit directement, soit en le transformant en nitrate.

Si, comme tout le fait prévoir, cette expérience réussit, elle ne tardera pas à donner naissance à une vaste industrie, et l'Agriculture pourrait sans doute, bientôt employer des nitrites ou des nitrates de chaux concurrentement au nitrate de soude du Chili. ("La Croix".)

Agence des . . .  
Compagnies d'Assurances Canadiennes  
suivantes, contre le feu :

LA MUTUELLE DE RIMOUSKI.  
LA CIE MONTRÉAL-CANADA.  
LA FONCIÈRE MUTUELLE, Montréal.  
LA MUTUELLE DE RICHMOND-DRUMMOND

Taux les plus bas. Pour autres renseignements, l'on voudra s'adresser à

F.-J. COUTURE  
COMPTABLE ET AGENT  
à Rimouski.



Le secret d'obtenir le confort  
DANS LA VIEILLESSE  
Est de savoir conserver sa vue

Tous les vieillards se plaignent de leur mauvaise vue. On peut éviter ce grand malaise en adoptant, lorsqu'il en est temps encore de bonnes LUNETTES avec verres appropriés à chaque cas. Pour arriver à ce but, il faut de toute nécessité s'adresser à un bon opticien, et

L. Ph. MARTIN  
OPTICIEN DIPLOMÉ

possède toutes les qualités requises et les instruments nécessaires pour cette fin. Il fera l'examen de la vue et se chargera de la confection des verres.

Consultation gratuite.

Toujours en stock - Les verres artificiels, thermomètres, baromètres, etc.

Avenue de l'Évêché, RIMOUSKI.  
Téléphone 115 - B. P. 63

## CARTES D'AFFAIRES

LOUIS TACHE  
AVOCAT  
Rue St-Jean, RIMOUSKI.

JEAN MARTIN, L.L.L.  
AVOCAT  
Rue St-Germain, RIMOUSKI.

I. Gagnon, L.L.B. Elz. Sasseville, L.L.L.  
GAGNON & SASSEVILLE  
AVOCATS  
Avenue de la Cathédrale, Rimouski.  
Téléphone 102

L. DE G. BELZILE, L. L. B.  
NOTAIRE  
Bâtisse de la Cie d'Assurance,  
RIMOUSKI

ARGENT À PRÊTER : sur première hypothèque ; des conditions spéciales et avantageuses sont faites aux Fabriques de paroisses et aux Communautés religieuses.

HON. A. TESSIER, C.R., H. R. Fiset  
Min. de l'Agriculture. AUG. TESSIER, JR

TESSIER, FISET & TESSIER  
AVOCATS  
Rue des Avocats - RIMOUSKI.

R. A. DRAPEAU  
AVOCAT  
Rue des Avocats - RIMOUSKI.

CHARLES D'ANJOU, L.L.L.  
NOTAIRE  
Avenue de l'Évêché - Rimouski  
Téléphone 63.

Dr Edgar Couillard  
ancien Interne à l'Hôtel Dieu de Québec.  
Spécialités :  
Chirurgie générale, Gynécologie.  
Bureaux : rue St-Germain, Rimouski  
(résidence de feu Théo. Couillard marchand)

Dr Lorenzo J. Montreuil  
SPECIALISTE  
Maladies des Yeux, Nez, Gorge et Oreilles.  
9 1/2 rue St-Jean, - Québec.  
Consultations : 10h. à 4h. A.M., et 7 à 8h. P.M.

J. C. GAUVREAU  
CHEF DE POLICE DE LA VILLE DE RIMOUSKI  
DÉTECTIVE PRIVÉ  
Rue des Avocats, RIMOUSKI.  
Téléphones : Bureau : N° 38.  
Rés. privée : N° 6.



Synopsis des Règlements concernant  
les Homesteads du Nord-Ouest  
Canadien.

Toute section paire des terres fédérales dans les provinces du Manitoba ou du Nord-Ouest, sauf 8 et 26, non réservée, peut-être inscrite par toute personne qui est l'unique chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de 18 ans, pour l'étendue d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

L'inscription peut être faite en personne au bureau local des terres pour le district dans lequel la terre est située, ou, si le homesteader le désire, il peut, sur demande au ministre de l'Intérieur, Ottawa, au Commissaire d'immigration, Winnipeg, ou à l'agent local, être autorisé à faire faire l'inscription par quelqu'un pour lui.

Le homesteader est obligé de remplir les conditions requises d'après l'un des systèmes ci-dessous :

(1) Une résidence de six mois au moins et la culture de la terre chaque année, pendant trois ans.  
(2) Si le père (ou la mère, si le père est décédé) du homesteader réside sur une ferme dans le voisinage, de la terre inscrite, la condition de résidence sera remplie si la personne demeure avec le père ou la mère.  
(3) Si le colon tient feu et lieu sur la terre possédée par lui dans le voisinage de son homestead, la condition de résidence sera remplie par le fait de sa résidence sur la dite terre.

Un avis de six mois par écrit devra être donné au Commissaire des terres fédérales à Ottawa, de l'intention de demander une patente.

W. W. CORY,  
Sous ministre de l'Intérieur,  
28 août.-Cms.

Le Progrès du Golfe

JOURNAL HEBDOMADAIRE  
publié tous les vendredis à Rimouski.

**ABONNEMENT**  
\$1.00 par année, payable d'avance, ou si on le désire, par versements de 25 ou 50 centins.

**Tarif des Annonces**  
1<sup>re</sup> insertion, la ligne..... 10 centins.  
Insertions subséquentes..... 5 "  
Naissances, mariages et décès... 25 "

Vendredi, 27 avril 1906.

**NOTRE JOURNAL**

Le Progrès du Golfe entre aujourd'hui dans sa troisième année d'existence. Sous peu il devra subir des améliorations importantes.

**AGISSONS**

Le printemps imprime à tout un caractère particulier de vigueur et de renaissance. L'homme, le roi de la création, doit prendre part à ce mouvement, s'animer d'un courage nouveau, déployer une plus grande somme d'énergie et d'activité, penser non seulement à ses affaires privées, mais encore, et d'une manière bien spéciale, à l'intérêt public, et voir à augmenter et développer ces richesses mises à notre disposition par le créateur et, qui sont le patrimoine de tous.

Parlant pour nous, habitants du Golfe, nous avons l'avantage d'être fixés sur une des plus belles parties de la Province. Ces grands travaux publics qu'on désigne sous le nom de colonisation, chemins de fer, amélioration de la navigation, moyens de transport par terre et par eau, etc; s'imposent à notre considération. C'est le temps d'agir, agissons sans retard.

Le parlement provincial a siégé; il a mis à la disposition de la colonisation, une certaine somme; par l'entremise de nos députés, demandons notre part de ces deniers, et insistons pour obtenir justice.

Le parlement fédéral siège actuellement; il s'occupe des intérêts du commerce, de la navigation; sur ce point, parmi nous, les besoins sont nombreux et, dans bien des cas, pressants; il nous faut des quais, des chemins de fer, unissons nous et demandons, rappelons nous ces paroles: demandez et vous recevrez, elles ont leur portée en politique comme en toutes autres choses.

Nous sera-t-il permis de faire quelques remarques relativement à la petite ville que nous avons le bonheur d'habiter et qui peut être considérée comme le chef lieu de la division du Golfe. Rimouski n'a pas toujours marché dans la voie du progrès. Des idées étroites, des ambitions mal placées, des divisions malheureuses l'ont tenu en arrière pendant plusieurs années. Aujourd'hui le progrès se fait sentir, favorisons le de toutes nos forces, ne nous attardons pas à des discussions oiseuses, à de basses personnalités. Que tous les hommes de bonne volonté soient unis. Nous avons besoin de travaux publics; le commerce de bois sollicite l'amélioration de notre rivière, demandons ces travaux et adoptons tous les moyens honnêtes pour les obtenir.

Pour aujourd'hui nous ne pouvons faire que ces simples remarques que nous terminons par ce mot: agissons.

**FIANCAILLES**

Nous apprenons les fiançailles de M. Auguste Tessier, avocat, de cette ville, et fils de l'Honorable Ministre de l'agriculture et de Mademoiselle Yvonne Lacoste, fille de l'Honorable Juge en chef Lacoste.

**Pouvoir Electrique Ameliore**

M. Cagnat ingénieur électricien, sous la direction de qui se font actuellement les travaux d'améliorations au pouvoir électrique nous fournit les renseignements suivants que nous publions avec plaisir.

Tous les travaux seront terminés dans quelques jours et le service de la lumière sera alors excellent.

Au pouvoir d'eau qui a servi jusqu'ici au service de la lumière a été ajouté un pouvoir auxiliaire à la vapeur destiné non seulement à suppléer le pouvoir d'eau au cas de besoin mais aussi à répondre à toutes les exigences pour fins industrielles.

La force vapeur disponible pour telles fins industrielles seules sera de 250 chevaux.

Pour le service de la lumière la force sera de 235 Kilowatts, en d'autres termes, ce pouvoir pourra desservir normalement 5000 lampes de 16c.

La chaudière (Baleok & Wilcox) système tubulaire à deux réservoirs représentant 10000 lbs. d'évaporation a été testée à 180 lbs.

L'Engin à système horizontal de la Robb Engineering Co. peut développer une force maximum de 275 chevaux-vapeur. Cet engin est à grande vitesse donnant 200 révolutions à la minute.

La cheminée de la chaudière est en acier, de 40 pouces de diamètre à l'intérieur, a 80 pieds de hauteur et sera retenue par trois tirants (guy) en fil d'acier.

La tuyauterie de trois à six pouces de diamètre vient de la McDougall Coy. de Montréal, toute la balance de la tuyauterie a été achetée à Rimouski.

Le système comprend en outre un réchauffeur à vapeur de type vertical et une pompe d'alimentation, (système Worthington).

La Dynamo additionnelle du type le plus perfectionné a une capacité de 120 Kilowatts.

Cette pièce pourra être accouplée en parallèle avec la Dynamo actuellement en service.

Deux piliers en béton ont du être construits pour servir de bases à l'engin et à la nouvelle dynamo.

La bâtisse construite pour recevoir ces nouveaux mécanismes a 40 pds x 26 et d'une hauteur de 35 pds. L'ancienne bâtisse mesure 22 pds x 44.

Comme on le voit, le Crédit Municipal Canadien, propriétaire de cette station électrique ne lésine pas pour doter Rimouski d'un service de lumière irréprochable.

Les informations ci-dessus sont de nature à appeler la création de nouvelles entreprises industrielles à Rimouski. Par sa situation topographique et par les exceptionnelles facilités de transport à sa disposition, soit par eau, soit par chemin de fer, la ville de Rimouski est incontestablement un centre des plus propices à cette fin.

A présent que notre ville est munie d'un puissant et superbe système d'aqueduc, d'un service de lumière électrique perfectionné, ne faut-il pas songer sérieusement et efficacement à favoriser de toute manière la fondation et la mise en opération de quelque entreprise manufacturière?

Le bois en quantité inépuisable et d'excellente qualité est sous la main, pourquoi, par exemple, une manufacture de meubles ici n'aurait pas toutes les chances de succès?

Pourquoi aussi n'y aurait-il pas lieu d'espérer que l'établissement d'une fonderie, ne fut-ce que pour répondre aux besoins de cette immense région s'étendant de Fraserville à l'ouest, à Campbellton à l'est, devrait être un placement rémunérateur pour celui ou ceux qui en tenteraient l'exploitation.

Et combien d'autres industries pourraient s'implanter et fleurir ici, au grand bénéfice de leurs promoteurs et de notre brave population.

M. L. H. Taché, directeur général du Crédit Municipal est de retour de son récent voyage à Paris.

Nous sommes informés de la reprise très prochaine des travaux d'aqueduc.

**FETE INTIME**

Monsieur F.-X. Létourneau qui, il y a sept ans, fonda ici «L'Imprimerie Générale de Rimouski», et l'a toujours conduite depuis, avec grande habileté, vient de vendre son établissement à son neveu M. Séraphin Vachon, et doit nous laisser dans les premiers jours de mai pour aller résider à Québec. Ses fidèles employés et nombreux amis n'ont pas voulu permettre à M. Létourneau de laisser notre ville, sans lui offrir un témoignage de l'estime qu'ils professent pour lui. Samedi soir, le 21 courant, ils se rendaient en grand nombre à sa résidence et lui présentaient une magnifique canne à pommeau d'or et un pot à tabac en argent. Prié d'être l'interprète des employés Monsieur le shérif Asselin dit à M. Létourneau le bien qu'il a fait ici depuis qu'il s'y est établi, en dotant la localité d'une excellente imprimerie et en contribuant à la fondation du «Progrès du Golfe». Il n'oublia pas de mentionner spécialement le mérite de Mme Létourneau qui n'a jamais manqué de seconder son mari, de son travail et de ses conseils.

M. Létourneau répondit en quelques mots et pria Monsieur le ehanoine Sylvain de parler pour lui. Ce dernier, en termes délicats et appropriés, démontra que M. Létourneau, à tous les points de vue, méritait la démonstration qui lui était faite. Depuis son arrivée au milieu de nous, notre ami s'était montré bon chrétien, ouvrier très habile, et l'orateur constatait avec grand plaisir que le succès avait couronné l'habileté et l'aptitude au travail.

Les assistants furent ensuite priés de se placer à une table préparée avec délicatesse par Mmes Létourneau et Vachon, et, après avoir fait justice aux mets succulents qui s'y trouvaient disposés, tous se retirèrent emportant le meilleur souvenir de cette réunion amicale, et formant les meilleurs souhaits pour le bonheur futur de Mme et M. Létourneau.

L'imprimerie de Rimouski reste en bonnes mains. Le nouveau propriétaire M. Vachon est un jeune homme habile et intelligent. Nous lui souhaitons succès.

**BEURRERIE**

La beurrerie de Rimouski commencera ses opérations mardi prochain le premier mai. Nous espérons que nos cultivateurs prendront note de cet avis et s'inscriront comme patrons dès les premiers jours. L'an dernier, cette beurrerie a donné de très beaux résultats; elle a tout le support de l'honorable Ministre de l'agriculture, et est sous l'habile administration du Révérend Monsieur Poirier, aidé d'un bureau de direction bien choisi. C'est dire que le succès est assuré.

Cultivateurs, encouragez la beurrerie de Rimouski.

**NAISSANCE**

Mde Jos. Gagnon, boulanger, le 21 courant, une fille baptisée sous les noms de Marie Yvonne. Parrain et marraine M. et Mde Jules Dubé, grands parents de l'enfant.



**Pour Dimanche, le 6 Mai**

Dimanche, le 6 mai prochain, après la grand'messe, il y aura, à la salle d'audience du Palais de Justice, à Rimouski, assemblée générale des membres de la société Saint-Jean-Baptiste. En conséquence les citoyens de la ville et de la paroisse sont instamment priés de s'y rendre, afin d'aviser aux moyens à prendre pour la célébration solennelle de notre Fête Nationale.

Par ordre.

**LE RHODA**

Ce bateau qui fait le service des malles anglaises ici pendant la saison de l'été est entré dans notre port hier matin. Inutile de dire que le capitaine Dorion a été reçu avec enthousiasme par ses nombreux amis. Le capitaine nous a dit qu'il a rencontré plusieurs difficultés dans sa descente. Parti de Québec lundi matin, il a été obligé de mouiller son bateau à Brandy Pot lundi soir. Il n'a pu laisser ce dernier endroit que mercredi midi, vers minuit du même jour il arrivait en face de Rimouski. Grâce à l'aide de M. Chs Gasse, le bateau arrivait sûrement au quai de Rimouski hier matin. Depuis l'heure où il a laissé le Brandy Pot jusqu'au moment où il est entré dans notre port, le Rhoda a voyagé à travers une brume épaisse. Le capitaine est parti pour Québec hier matin, il sera de retour ce soir pour recevoir le Parisien qui, s'il n'est pas retardé, devra être ici demain. Le Parisien sera probablement le premier paquebot transatlantique à entrer dans le port de Québec cette année.

**LAC AU SAUMON**

Avril 25 — M. Plourde, vicaire de la paroisse d'Amqui, était ici dimanche dernier. Malgré le mauvais temps, il y eut un grand nombre de communiantes.

M. P. H. A. Caron était ici dimanche dernier, l'hôte de M. Zénon Routhier, son neveu.

On s'attend à avoir un médecin prochainement.

M. Pierre Bourque, autrefois des îles de la Madeleine a complété sa magnifique bâtisse servant de magasin et a déjà commencé à placer ses marchandises. M. Bourque est pensionnaire chez M. Claude Duclos en attendant que tout soit complété pour recevoir sa famille, actuellement à Sydney.

M. Jos. Simard doit prochainement transporter ses marchandises dans son nouveau magasin.

Un grand nombre de bâtisses nouvelles sont en construction.

Les moulins Fenderson, Price Bros & Co., et Théberge devront fonctionner sous peu.

**SS. du St-Rosaire**

Le 27 avril, fête de N.-D. du Bon Conseil avait lieu au couvent des Sœurs du St-Rosaire l'émission des vœux perpétuels des Sœurs-Marie de St-François de Sales (M. Anne Rousseau) de Rimouski; Marie de Ste-Claire (P. Saucier) de l'Assomption McNider; Marie de Ste-Agnès de Jésus (Flavie Deschenes) de Mont-Joli; Marie du Précieux Sang (M. A. Hughes) de Maria religieuses choristes; Marie de St-Godefroi (Marie Paradis) de St-Alexandre; Marie de St-Zénon (M. Santerre) de St-Ulric religieuses converses.

La cérémonie était présidée par Sa Grandeur Monseigneur notre Evêque, assistés de M. le Chanoine Saucier, curé à la Cathédrale, du Révérend Père A. Saucier Rédemptoriste, frère de l'une des religieuses sus-nommées. Monsieur le Chanoine Ph. Sylvain aumônier de la communauté fit le sermon de circonstance. Plusieurs parents et amis des heureuses élues assistaient à la cérémonie.

**FEU TOBIE MICHAUD**

Nos bons citoyens partent vite. Dans la personne de M. Tobie Michaud notre ville vient de perdre un homme qui, pendant de longues années a servi de modèle à sa population par sa probité, sa piété profonde et ses grandes qualités de bon citoyen, de mari et père dévoués.

M. Tobie Michaud est décédé le 21 courant à l'âge de 87 ans et 10 mois.

Ses funérailles ont eu lieu lundi à la Cathédrale au milieu d'un grand concours de parents et amis; Conduisant le deuil: ses fils: J. Ls Michaud et J.E. Michaud de Montréal, son frère, J.B. Michaud, Lévis, ses petits fils, Docteur et Wilfrid Drapeau, Michaud Dionne, Fraserville, ses neveux, F. Gagnon et J. Gagné St-Fabien, F. St-Laurent et A. Fournier Rimouski.

Dans cette triste circonstance la famille Michaud a reçu de nombreux témoignages de sympathie, nous mentionnons les suivants:

Croix de fleurs; La famille J. Ls. Michaud.

Messes: J.E. Michaud, 120; M. et Mde J. Lambert, Montréal, 120; La famille W. Michaud, Toronto, 20; Mde Vve H. Michaud, Montréal, 60; Mde Vve Roch Michaud, Lachine, 20; M. Alfred Michaud, Montréal, 6; M. J.B. Michaud, Lévis, 10; M. et Mde Horace Young, Montréal, 60; M. et Mde J. Emond, Lévis, 10; La famille Pierre Drapeau, 10; La famille Alfred Dionne, Fraserville, 8; Mesdames Poutier et Gauvreau, 8; M. et Mde A. Audet, 4; M. et Mde P. Amiot, 10; M. et Mde Blagdon, Fraserville, 4; M. et Mde Chs. St-Pierre, 8; M. A. Chamberland, 4; Dr et Mde Gauvreau, 4; M. et Mde A. E. Sylvain, Cedar Hall, 12; La famille Pierre Therriault, 4; M. et Mde J.A. Talbot, 8; M. et Mde Ls Dion, 6; M. P.E. Martin, Fraserville, 8; M. et Mde E. Pilon, 4; Melle E. Gagnon, 2; Jean Lemieux, Québec, 8;

Bouquets Spirituels: M. Samuel Côté, M. Charles Auguste Gauvreau, Mde F.X. Roy, Lévis, Les Rev. sœurs de la Charité, Les Rev. Sœurs du St. Rosaire.

Une grand messe par les Rev. Sœurs de la Congrégation de Notre Dame, Miscouche. I.P.E.

Il y a plus de soixante ans, M. Michaud avait épousé Melle Félicité Fournier. De nombreux enfants sont nés de ce mariage: survivent MM. J. Ls Michaud et J.E. Michaud, et Mde Lambert, de Montréal et Wenceslas, Toronto, Mde Pierre Drapeau, Melles Adèle et Alphonsine de Rimouski, et une fille appartenant à la Congrégation N.-D. de Montréal.

A la famille en deuil ce journal s'empresse d'offrir ses plus sincères sympathies.

Une messe de requiem sera chantée, à la cathédrale, mardi prochain, pour le repos de l'âme de feu Alphonse Matte, décédé en cette ville le premier mai 1905. Le service anniversaire sera chanté, mercredi prochain, à l'Anse aux Griffons, où madame Matte réside maintenant avec son fils, le Révérend M. E. Matte, curé de cet endroit.

Canada  
Province de Québec, Cour de Magistrat  
District de Rimouski  
No. 1250  
Pour le Comté de Rimouski, siégeant à St Pierre du Lac Matapédia (Cedar-Hall).  
M. P. Laberge, de St Pierre du Lac Matapédia (Cedar Hall), district susdit, Notaire.  
Demandeur  
vs  
Cléophas Dnmont, de St-Pierre du Lac Matapédia (Cedar-Hall), district susdit, Forgeron.  
Défendeur.  
Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.  
Cedar-Hall, 14 avril 1906,  
JOS. SMITH,  
S. C. M.

**INCENDIE**

Bic, 26 avril.

Monsieur Chs St Pierre, inspecteur de la Cie d'Assurance de Rimouski, est allé mardi dernier, faire l'inspection des dommages causés par l'incendie parciel d'une propriété appartenant à M. J. A. Picard agent de la gare I.C.R. de l'endroit. Les dommages causés à la maison ont été évalués à \$900. Cette somme a été immédiatement payée par la Cie d'Assurance de Rimouski. Un risque payé le lendemain matin de l'incendie! cela est digne de remarque. Les dommages éprouvés par M. le Dr Bélanger et M. J. W. Tremblay, locataires de M. Picard sont considérables.

**NOTES LOCALES**

—Mgr de Rimouski a fait, hier, visite au couvent des Sœurs de la Charité et y a dit la messe de communauté à six heures.

—M.M. J. Smith, de Cedar-Hall, et Art C. Landry, étaient de passage en cette ville ces jours derniers.

—Le Père Malouf a donné le sermon à la cathédrale dimanche dernier.

—M. A. Audet, chargé de la perception des termes de la répartition pour agrandissement et réparations à la cathédrale nous informe que sur la somme de \$17,600 échue, sur le montant total de \$23,000 il ne reste plus de due que celle de \$1,100.

Il ajoute qu'il espère collecter cette somme de \$1,100 jusqu'au dernier centin.

Il ne restera donc plus que les trois derniers versements à collecter au montant de \$5,400.

Ceci parle des plus favorablement en faveur de notre excellente population.

—Les travaux d'agrandissement au Séminaire ont été repris au commencement de la semaine.

—Depuis quelques jours on est à tondre les pêches pour le hareng.

—Les hommes d'expérience nous disent que les semences ici ne peuvent commencer avant le 15 mai.

—Melles Aimée et Hedwige Fiset, sont actuellement à Québec.

—M. Pître Ross, et sa sœur Mme Vve Eugène Lavoie, du Bic, étaient en ville hier.

—Le réservoir de notre aqueduc a subi quelques dommages. Une fissure assez prononcée s'est faite dans une des sections. Le tout sera réparé sans aucun délai.

Mme Jules Drapeau, de Fraserville, est en ville, chez M. Adhémar Dion.

—M. Marmen vient de vendre à Mme J. A. Thérberge, de Lac au Saumon, sa propriété sur la rue St-Germain (ancienne propriété Couillard) pour le prix de \$2,900.00. M. Marmen a loué le logement occupé ci-devant par Monsieur l'avocat H. R. Fiset, dans la maison de Madame Vve Pierre Drapeau.

—Nous voyons avec plaisir que M. Joseph D'Anjou, de cette ville, qui a été assez gravement indisposé quelques semaines, revient sensiblement à la santé et peut maintenant sortir.

—M. et Mme Arthur Cordt, de St-Octave, sont de passage ici aujourd'hui.

—Nous regrettons d'apprendre que M. Amable Parent, de N.-D. du Sacré-Cœur, est dangereusement malade.

—Melle Rouleau, M. de Poste de Pointe-au-Père, était en ville hier.

—Aucune maison ne donne d'aussi bons remèdes et en aussi grande quantité pour aussi peu d'argent que la Pharmacie St-Germain et le Dépôt de Remèdes Brevetés, Rimouski.

**PHARMACIE ST-GERMAIN**

**MEDICAMENTS PURS**

Nous sommes heureux d'avoir l'occasion de remercier Messieurs les médecins de l'encouragement donné jusqu'ici à la Pharmacie St-Germain, et annoncer que nous aurons constamment en stock : PRODUITS CHIMIQUES et PHARMACEUTIQUES de toutes sortes, à des

**PRIX TRES MODERES**

Huiles d'Olives, de Castor, de Foie de Morue, de Chien de mer, de Marsouin } Parfaitement pures, Strictement garanties.

On trouvera toujours à la Pharmacie St-Germain ou au DEPOT DE MEDICINES BREVETÉES :

Les préparations les plus récentes et les plus recommandables. SPECIALITÉ : Parfumeries, Savons de Toilette, Teintures pour cheveux et la barbe. Préparations pour en prévenir et empêcher la chute. Messieurs les Barbiers y trouveront un assortiment complet des préparations en usage dans leurs ateliers.

Commandes par la poste soigneusement et promptement remplies.

Les marchandises commandées par les médecins résidant en dehors de la ville seront emballées et livrées aux agents d'Express ou Freight sans frais.

**LA BANQUE MOLSON**

INCORPORÉE 1855

Capital versé, \$3,000,000  
Fonds de Réserve, 3,000,000

**Ste-Flavie Station, Qué.**

Toutes affaires de Banque transigées à cette succursale.

Nous acceptons en un minimum de UNE PIASTRE, tous les DÉPÔTS D'ÉPARGNE, sur lesquels, le taux le plus élevé d'intérêt sera payé.

J. A. GUILMET,

J. A. O. R. MARCHAND, Comptable.

**A VENDRE**

Une bonne maison, 24 x 28, sur l'avenue de l'Évêché, à vendre à de bonnes conditions. S'adresser sur les lieux à M. The Ouellet. 50. 4. f.

Une très bonne maison, 22 x 23 pds, bonne cuisine en arrière, aussi écurie, remise à voiture, située sur la rue sud de la station I. C. R.—Trois voitures d'été. Le tout en parfait ordre et à vendre à très bon marché. S'adresser à Mlle Vve Nazaire Brisson Rimouski.

Buggy.—Un magnifique buggy, pour quatre personnes, en parfait ordre, ayant coûté \$90.00 à vendre pour \$65.00. Aussi une voiture d'ouvrage (waggon), toute neuve, valeur \$49.00 pour \$36.00. S'adresser à la Pharmacie St-Germain. 1-4.f

Cheval.—Un bon cheval de 7 ans, garanti. Aussi, un harnais, un waggon, une express, le tout en bon ordre. S'adresser à Léon Lebel, Rimouski. 1-4.f

**A VENDRE**

**MATERIEL DE BEURRERIE**

Tout le matériel de l'ancienne beurrerie de Rimouski, au complet, comprenant centrifuge en parfait ordre, engin, etc., à bonnes conditions.

UNE BONNE MAISON, 24 pieds carrés, très bien finie, extérieur et intérieur, grange écurie, terrain de 90 pieds carrés. Hangar de 14 x 30. Très bon marché et bonnes conditions.

Aussi :

**CHEVAUX** à vendre et à échanger. pour gros travaux ou voitures légères. S'adresser à

**Stanislas Labbe**  
RIMOUSKI.

52 4f. p.

Canada }  
Province de Québec, } Cour de Magistrat  
District de Rimouski }  
No. 1057

Pour le Comté de Rimouski, siégeant à St Pierre du Lac Matapédia (Cedar-Hall). Théophile Leblond de St Pierre du Lac Matapédia (Cedar Hall), district susdit. Menuisier Demandeur

vs  
Cléophas Dumont de St Pierre du Lac Matapédia (Cedar Hall), district susdit. Forgeron. Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans le mois.  
St Pierre du Lac Matapédia (Cedar Hall)  
3 Avril 1906.

JOSEPH SMITH,  
G. C. M.

**AVIS**

Avis est donné que, par acte passé devant Mire L. de Gonzague Belzile, Notaire, à Rimouski, le dix-sept mars mil neuf cent six, dûment enregistré à Rimouski, le Rev. T. C. Durot, cessionnaire de E. O. Martin, a transporté au Séminaire de Saint Germain de Rimouski, un certain Jugement en faveur du dit E. O. Martin contre Pierre Durot, maintenant absent de la Province de Québec; copie du dit acte de transport a été dûment déposée pour le débiteur sur les mains du protonotaire de la Cour Supérieure, à Rimouski.  
Rimouski, 19 mars, 1906

A. Poirier, Ptre, Procureur  
du Séminaire de Rimouski.  
1-2-f.

**VENTE A L'ENCAN**

Re : Joseph D'Anjou, Epicier, Rimouski, Insolvable.  
Sera vendu à mon bureau : 44, rue Dalhousie, Québec, Mercredi, le 2 mai 1906 à 11 heures a. m. l'actif de cette succession :  
A.—Fonds de Commerce d'épicerie. \$ 1,455.42  
B.—Crédits ..... 452.09  
Le magasin sera ouvert, lundi, le 30 Avril courant pour inspection du stock et crédits.  
V. E. PARADIS,  
Cessionnaire Syndic.

**A LOUER**

Deux logements sur la rue St-Germain ; un très bel emplacement sur la même rue. Deux autres bons emplacements. S'adresser à Arthur Matte entrepreneur, Rimouski.

**VENTES PAR LE SHÉRIF**

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HEITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs tel que mentionné plus bas.

**FIERI FACIAS DE TERRIS**

Cour de Circuit—Rimouski.

ISIDORE GAGNON, Demandeur ;  
No 7400. } vs JOSEPH LEVESQUE, défendeur, savoir :

Une terre située en la paroisse de Saint-Moise, avec bâtisses, étant le numéro 74, du cadastre officiel du rang sud ouest, chemin Matapédia, canton Cabot.

Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Moise, le VINGT-DEUXIÈME jour de MAI 1906, à DIX heures et QUART de l'avant-midi.

L. N. ASSELIN, Shérif.

Bureau du Shérif. Shérif.  
Rimouski, 18 avril 1906. 1561  
[Première publication 21 avril 1906.]

**FIERI FACIAS DE TERRIS**

Cour de Circuit—Rimouski

Rimouski, à savoir : } THOMAS BEAULIEU, No 4419. } Demandeur ; vs MA-GLOIRE DUBÉ, Défendeur, savoir :

Tous les droits de défrichements, améliorations, bâtisses et autres, possédés par le dit Magloire Dubé, sur le numéro 69, du cadastre officiel, rang sud-ouest, chemin Matapédia, canton Cabot, paroisse de Saint-Moise.

Pour être vendus à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Moise, le VINGT-DEUXIÈME jour de MAI 1906, à DIX heures avant midi.

L. N. ASSELIN, Shérif.

Bureau du Shérif. Shérif.  
Rimouski, 18 avril 1906. 1559  
[Première publication, 21 avril 1906.]

**FIERI FACIAS DE TERRIS**

Cour de Circuit—Rimouski

Rimouski, à savoir : } LOUIS FELIX CHOUIN, No 7118. } Demandeur ; vs JOSEPH OUELLET, Défendeur, savoir :

Une terre située dans la paroisse de Saint-Moise, en le onzième rang du canton Cabot, de la contenance de cent acres en superficie ; bornée à l'est à la route centrale, et à l'ouest par Paul Verreault, étant connu sous le numéro un, des dits canton et rang—avec bâtisses sus-mentionnées.

Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Moise, le VINGT-DEUXIÈME jour de MAI 1906, à DIX heures ET DEMIE de l'avant midi.

L. N. ASSELIN, Shérif.

Bureau du Shérif. Shérif.  
Rimouski, 18 avril 1906. 1563  
[Première publication, 21 avril 1906.]

M. LAROCHE est heureux d'annoncer qu'il a ouvert son étal de boucher, mardi, le 17 avril courant.

Il aura en vente :

**La meilleure Viande**

Pour tous les goûts.

BOEUF, LARD, VEAU, MOUTON, Aussi : Volailles, Saucisse, Fromage, Oeufs, etc., etc.

On peut s'adresser par téléphone et les ordres seront livrés à domicile. Votre patronage est respectueusement sollicité.

**Ph. LAROCHE BOUCHER**

Avenue de la Cathédrale, RIMOUSKI N.-B.—Tous ceux qui ont de bons animaux pour la boucherie à vendre, pourront s'adresser à M. Larouche, par téléphone ou autrement, et les plus hauts prix seront payés. ARGENT COMPTANT.

**DANS CHAQUE FAMILLE CANADIENNE**

Il y a place pour un INSTRUMENT DE MUSIQUE de bonne marque



La..... Compagnie Victoria fournit des instruments de premier choix à Prix Réduits.

Elle accorde des PRIX DE FAVEUR à messieurs les membres du clergé, aux communautés religieuses, aux instituteurs et institutrices.

OCCASIONS : Un piano, deux harmoniums, un typewriter "Empire", de seconde-mains, à Vendre à Sacrifice

Nous avons besoin d'un agent recommandable dans chaque localité.

**The Victoria Company**

Adressez votre commande à

ARTHUR CHAMBERLAND, RIMOUSKI, P. Q.

Cet espace est réservé par . . .

**Couillard, Fils & Cie**

Importateurs de Nouveautés

Rue St-Germain, - RIMOUSKI.

**PATRONS**

**BUTTERICK**



ET LE

**MIROIR DES MODES**

EN VENTE CHEZ

**J. A. TALBOT**

MARCHAND

Ave. de la Cathédrale RIMOUSKI

Les directions des patrons sont rédigées en français.

**LES NOUVEAUTÉS DE LA SAISON SONT ARRIVÉES**

Et la QUALITE aussi bien que la QUANTITE ne laissent rien à désirer.

MESDAMES, avant de faire vos achats, venez examiner notre grand assortiment

Dans les Etoffes et Draps à costumes, à robes, à manteaux, à matinées, etc. Dans les étoffes et draps manufacturés, tels que : costumes, manteaux, jupes, matinées, etc;

Nous avons les couleurs les plus nouvelles, les ETOFFES et les PATRONS les mieux choisis.

MESSIEURS, si vous avez besoin de HARDES FAITES, de première classe, nous avons à vous offrir ce qu'il y a de plus chic, provenant des meilleures manufactures canadiennes, anglaises, françaises et américaines.

Nous avons aussi les marchandises, à la verge. Aussi : chapeaux et cravates dans les derniers goûts. Le département des chaussures pour hommes, femmes et enfants est au grand complet.

Nous Garantissons satisfaction sous tous les rapports, et nous reprenons les marchandises qui ne conviennent pas, ou nous remboursons l'argent. Nous achetons les pelletteries vertes et nous payons les plus haut prix du marché.

**S. FISHER RIMOUSKI, P. Q.**

**HOTEL BELLEVUE**

ALPH. RUEST, Prop.

Ce magnifique hôtel, complètement reconstruit est maintenant ouvert au public, qui y trouvera tout le confort possible. Il est situé dans un très bel endroit.

La pension est de première classe. Bonnes chambres bien meublées.

Service fait avec grande politesse.

**HOTEL BELLEVUE**  
POINTE-AU-PERE, Co. Rimouski.

**CONFERENCE**

Donnée par Monsieur l'avocat Isidore Gagnon, au Palais de Justice de Rimouski, le 4 février 1906

(suite)

L'influence politique française est encore plus précaire que la situation économique, et la langue française n'ayant plus rien d'officiel au pays, on peut donc se demander jusqu'où durera cette résistance industrielle à la nationalisation américaine dont ils sont débordés par une population plus de vingt fois supérieure.

D'ailleurs, au milieu de ce patriotisme admirable, il y a des lâcheurs. Je rencontrais un jour dans une place d'eau du golfe un habitant de la Nouvelle-Orléans, je causai avec lui longtemps de la Louisiane et il sut me dire que les français de la Nouvelle-Orléans étaient des arriérés, et que le vieux quartier ferait mieux de disparaître, et il me faut ajouter qu'il disait ne pas parler français, ce qui excita un peu ma curiosité parce que les habitants de la Nouvelle-Orléans savent presque tous parler un peu le français, je fus encore plus surpris, lorsque quelques jours après, jetant les yeux sur le registre de l'hôtel, je m'aperçus que mon homme était un nommé Dumas, et le lendemain matin, au déjeuner nous entendions notre homme gronder sa petite fille qui demandait quelque chose en français à sa mère, un vrai type de créole elle, et la conversation se continua en anglais.

En face de tels faits, exceptionnels, espérons le, et de l'influence étrangère toujours croissante et de plus en plus animée du désir de supplanter les premiers maîtres du sol, à un tel point qu'un jour on avait formé le plan de brûler le vieux quartier, pour mieux le conquérir, malgré cette opiniâtreté tenant de l'héroïsme digne de notre admiration et de nos vœux ardents de garder intact ce patrimoine sacré qu'ils tiennent de leurs pères, et d'ailleurs puisque l'opinion publique a convenu déjà que le cachet particulier de la ville française consiste dans le souvenir, et qu'on la visite aujourd'hui comme une antiquité avec les mêmes impressions qu'on regardait une Athènes tombée, une Rome déchue, n'est-il pas plausible, sans poser au prophète de malheur, de formuler des craintes sur l'avenir de la race française en Louisiane.

Si toutefois il était dans les décrets de la providence que la race créole épuisée par ses efforts constants, et emportée par la force irrésistible de la marée toujours montante des éléments étrangers coalisés, doive un jour succomber, jetant un regard de deuil sur la patrie qui s'en va, sur le vieux quartier, le grand fleuve et les bayous si chères qui disparaissent, une voix secrète et intime nous assure et nous dit "La France vivra en Amérique et la terre du Canada sera son dernier rempart".

La fortune n'a pas souri si vite au français du Canada qu'à celui de la Louisiane. Il lui a fallu un courage indomptable et un labeur continu pour conquérir le sol et vaincre la forêt reculant avec respect, toujours prêt à reprendre le terrain perdu. Il lui a fallu un héroïsme sans bornes, pour repousser les armes à la main un ennemi cent fois vaincu, mais toujours revenant à la charge avec plus d'ardeur et de force. Aussi, lorsqu'il est venu le jour navrant pour le canadien où il a fallu se séparer de la mère patrie, et contempler, les larmes aux yeux, le fleurdelisé qui s'abaissait pour faire place au drapeau blanc qui devait flotter à l'avenir sur la vieille forteresse de Québec, le canadien, dis-je, déjà

aguerri par de longues luites, était tout prêt pour entreprendre ce combat nouveau dont le prix était la conservation du sol et le maintien de ses églises, de ses institutions et de ses lois. Des jours bien sombres se sont levés menaçant l'avenir du peuple canadien et, un jour, il lui a fallu trouver de balles le drapeau anglais pour conquérir la liberté qu'il tenait emprisonnée dans ses plis. Aujourd'hui, grâce à l'habile direction du clergé, aux luites gigantesques des travailleurs de la plume et de la pensée et à la vigueur des bras qui a conservé et même agrandi la patrie canadienne, spectacle à la fois étrange et merveilleux, on voit s'épanouir sous le beau ciel du Canada, à l'ombre d'un drapeau étranger, une nouvelle race française aux idées chevaleresques, aux aspirations saines de la vieille France royale dont elle conserve et devra perpétuer les traditions. Ainsi s'est accomplie cette prophétie du grain de senévé qui est devenu grand arbre planté sur le vieux sol de Champlain, et abritant de son ombre bienfaisante, non seulement la province de Québec mais étendant aussi ses rameaux sur les provinces sœurs, et jusqu'au sein même du repaire de nos plus implacables ennemis, les puritains de la nouvelle Angleterre.

Louisiane française, nos vœux sont tout à toi. Prospérité et longévité. Quelle soit toujours ta parure cette femme divine qu'est la brune Louisianaise, au teint pâle aux yeux andalous!

Canadiens soyons unis et l'avenir est à nous. Des siècles et des siècles passeront avant que cette autre fille de la France, la canadienne aux cheveux d'or et d'ébène, aux yeux de diamant et d'azur, au teint rose aux lèvres de pêche mur où il doit être si bon de mettre un baiser, disparaisse du ciel étoilé du Canada dont elle ne fait que refléter la beauté. Ce qui faisait dire au roi d'Angleterre, quelques jours après la conquête, alors qu'on lui présentait à la cour une canadienne d'une grande beauté "Madame si votre pays est aussi beau que les femmes qui l'habitent, j'ai fait la conquête du plus beau pays du monde" George III a dit vrai. Messieurs n'est ce pas? maintenant pour moi le silence est d'or.

FIN

**Nouvelles Generales**

On appréhende des troubles en France le premier mai prochain. Plusieurs hommes sérieux prétendent que ce pays remué depuis longtemps par des idées maçonniques est à la veille d'une grande révolution.

—Le Tsar assistera à l'inauguration de la Douma—nouvelle assemblée parlementaire de la Russie—qui aura lieu le 10 mai prochain. Cette cérémonie va prendre un caractère des plus imposants. Des héros d'armes de la cour parcourront les rues et sommeront les représentants du peuple de se rendre à l'inauguration de la Douma. De forts détachements de la garde feront escorte à Sa Majesté qui se rendra en grand apparat au Palais de Tauride où s'assembleront les représentants du peuple.

Il est rumeur que dans son discours d'inauguration, l'empereur décrètera une amnistie générale des prisonniers politiques.

—Les colonnes des journaux sont encore remplies de la narration du désastre qui vient de fondre sur San-Francisco, une des villes les plus importantes des Etats-Unis.

Nous y trouvons entr'autres les renseignements suivants:

San-Francisco, 24.—Des abris temporaires ont été construits dans le

parc de la Golden Gate, qui pourront abriter 40,000 personnes.

Le comité espère que d'ici une semaine la misère aura à peu près disparu de San Francisco.

Une commission d'architectes a reçu mission des autorités d'examiner les édifices publics en vue d'y apporter les modifications susceptibles de les convertir en maisons d'habitations. Les provisions arrivent en abondance depuis le matin et sont déposées dans les entrepôts des compagnies de chemins de fer et de messagerie avant leur distribution.

Il devient difficile de distinguer, du moins par leurs habits, les hommes des femmes. Les vêtements de femme commencent à faire sérieusement défaut.

A Russian Hill et sur la rive nord de la baie, on a aperçu ce matin des bandes de chiens affamés se repaissant de chair humaine. Les animaux, rendus furieux par la faim, dévoraient les cadavres en décomposition. Ce fait porté à la connaissance des autorités détermina l'envoi de soldats sur les lieux avec instruction de tuer les chiens. On n'ose pas trop s'aventurer dans ce quartier avant que les chiens aient été tués; on redoute qu'il ne s'en trouve un certain nombre atteints d'hydrophobie.

Les inspecteurs de la municipalité ont procédé aujourd'hui à l'inspection des voûtes de sûreté des banques et des institutions financières. On a constaté non sans surprise qu'aucune d'elles n'avait été sérieusement endommagée par le tremblement de terre et que les valeurs qu'elles renfermaient sont intactes.

La loi martiale est encore maintenue, mais la sévérité des mesures prises au premier jour se relâche sensiblement.

M. Fairfax, président du comité de secours a déclaré ce soir à l'assemblée générale de toutes les sections du comité que le nombre des morts ne doit pas être évalué à plus de trois cents. Cette évaluation a été une surprise, attendu que jusqu'ici le coroner avait porté le chiffre des tués à mille et plus.

New-York, 24.—Ce soir a eu lieu une réunion des membres du club des femmes de Californie. A cette réunion il a été décidé d'accepter les secours des étrangers, contrairement à la décision prise et annoncée par le président Roosevelt.

La souscription ouverte par la chambre de Commerce de New York a produit, jusqu'à ce soir: \$724-564. Les souscriptions ouvertes par le maire et la société de la Croix Rouge ont presque atteint \$600,000. La souscription des marchands atteint \$145,650.

Le Jockey Club s'est inscrit pour la somme de \$25,000 au fonds de secours des sinistrés de San Francisco.

Pekin (Chine) 24.—L'impératrice douairière a fait parvenir à la légation de Chine un chèque de \$50,000 pour venir en aide aux sinistrés de San Francisco. Sa Majesté a ordonné d'envoyer \$20,000 aux Chinois sinistrés de Californie.

Notre parlement fédéral a souscrit la somme de \$100,000 pour venir en aide aux sinistrés de San Francisco.



**KING EDWARD HOTEL**

9-11, RUE DES JARDINS, QUEBEC.  
En face de l'Hotel de Ville  
E. LAPOINTE, Prop. JOS. LAPOINTE, Man.

Prix spécial pour les voyageurs, conventions, excursions et touristes. Une visite est sollicitée. Attention spéciale donnée aux familles.

Special rates for travelling clerks, conventions, excursions and tourists. A visit solicited. Special attention given to families.

**BAUME RHUMAL**

UN REMEDE AU BON GOUT pour la guérison des Rhumes, Toux, Maladies de Gorge et Bronchites. Un vrai tonique pour les poux. Prix - - 25c.

**La Cie d'Assurance de Rimouski**



**CONTRE LE FEU**

Etablie en 1876  
Assurances en force: **\$15,000,000.**

Assurances prises tant sous le système mutuel que sous celui à prime fixe, à des taux très bas

Bureau - RIMOUSKI, P. Q.

**M. RINGUET**

MARCHAND

en gros et en détail

Vins importés directement des pays de production.

VIN DE MESSE

garanti pur et avec certificat.

Gin Canadien « CROIX ROUGE » en entrepôt et au PRIX DU GROS.

RUE ST-GERMAIN, RIMOUSKI.

F. BERNIER, N. BERNIER, E. BERNIER.

**Bernier & Freres**

MANUFACTURIERS DE

Portes, Chassis, Moulures de toutes sortes. Découpe et Tournage, une spécialité.

Nous promettons de donner à nos clients une complète satisfaction. Toute commande que l'on voudra bien nous confier recevra une prompte attention.

St-Fabien, Co. Rim.

**La Banque Nationale**

BUREAU CHEF, QUEBEC

Capital - - - - \$1,500,000.00  
Réserve et profits indivis - - 583,166.26

DIRECTEURS:

R. AUDETTE, Ecr. Président.  
L'Hon. J. A. CHAUVEAU - Vice-Président  
V. CHATEAUVERT, N. FORTIER, Ecr.  
J. B. LALIBERTE, N. RIOUX, Ecr.  
VICTOR LEMIEUX, Ecr.  
P. LAFRANCE - - - - - Gérant.  
N. LAVOIE - - - - - Inspecteur.

Vingt-neuf succursales dans la province de Québec, une dans Ontario.

Correspondants en France, en Angleterre, à New-York et à Boston.

Intérêt de 3% payé semi-annuellement sur tout dépôt ou département d'épargne.

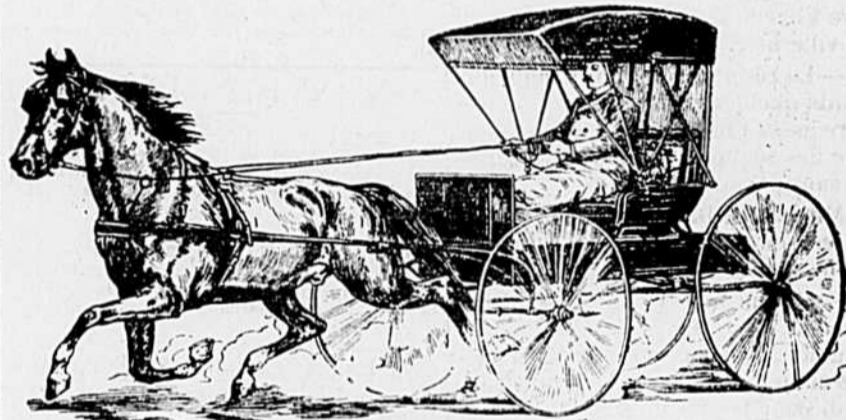
Nous collectons promptement dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, à des taux modérés.

Nous portons une rigoureuse attention à toutes les affaires qui nous sont confiées.

P. VALLÉE, Gérant à Rimouski.

22-04.12m

**Ne manquez pas de consulter les détails de l'annonce JOS. LEPAGE,**



que nous publierons dans notre prochain numéro.

**Aqueducs, Egouts, Eclairage, Ponts, Tramways**

GES TRAVAUX SONT EXECUTES PAR LE

**Crédit Municipal**

1. Pour le compte des Corporations, A prix fixé d'avance, payable en argent ou en obligations (débentures) municipales;
2. En vertu de Concessions (Franchises), Aux frais de la Société, qui se charge de la construction et de l'exploitation des travaux.
3. Pour le compte de Compagnies privées Ou de personnes à qui la Société fournit des plans, devis et estimations et prête une grosse partie des capitaux requis pour la construction.

POUR RENSEIGNEMENTS, PLANS, DEVIS, ESTIMATIONS, CONCESSIONS, EXECUTION, CAPITAUX, s'adresser au

**Crédit Municipal Canadien MONTREAL.**